



CRÊCHES & VOUS

JANVIER 2024 - N° 85





CHÈRES CRÊCHOISES, CHERS CRÊCHOIS,

Je vous écris aujourd'hui en tant que nouveau Maire de Crêches-sur-Saône.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier mon prédécesseur pour son engagement et son travail au service de la commune. C'est lui et lui-seul qui a fait le choix de mettre un terme à ses fonctions, et cela pour des raisons personnelles que nous devons respecter.

Cette fonction de Maire, demande analyse et réflexion avant de s'engager.

S'engager oui, mais pas seul.

Je suis conscient de la tâche qui m'est confiée avec une commune de 3 242 habitants.

Mon seul objectif est de travailler étroitement en collaboration avec l'ensemble des élus pour assurer la continuité des services et des projets en cours.

Majorité, minorité, peu importe, c'est l'esprit d'équipe qui doit prévaloir.

J'ai souhaité m'entourer d'adjoints ayant les compétences professionnelles pour mener à bien les commissions importantes, finances, ressources humaines, école, etc.

Ce changement n'a pas été très apprécié par certains élus qui ont souhaité démissionner rapidement et dernièrement.

Conscient des défis auxquels Crêches-sur-Saône est confronté tant pour les finances publiques que pour le développement, je m'engage à faire de mon mieux pour les relever afin que notre commune continue à évoluer.

L'année 2023 a été marquée par la disparition de Mr Guy LONGEPIERRE, conseiller délégué et vice-président du CCAS (centre communal d'action social).

Membre de plusieurs commissions municipales, Guy a toujours fait preuve d'un sens des responsabilités et de ténacité, travaillant avec une incroyable discrétion pour le bien de tous.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme bon, doté d'une patience et d'une écoute extraordinaire.

Comme vous le savez, je suis Maire depuis quelques mois seulement, et je suis pleinement conscient des responsabilités énormes qui pèsent sur mes épaules en tant que Maire.

Je fais tout mon possible pour traiter tous les dossiers, y compris ceux qui m'ont été confiés et ceux que je découvre quotidiennement.

En 2024,

nos vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année, vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels.

Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

J'en profite pour remercier à nouveau les élus qui m'entourent pour leur investissement au sein de la vie municipale ainsi que le personnel municipal, les services techniques, administratifs qui se donnent pleinement, au quotidien dans leurs missions de service public.

À chacun d'entre eux, je présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans leurs projets personnels, familiaux, ainsi qu'à leur entourage.

Et de belles réalisations dans nos projets municipaux.

Pour ce premier édito de l'année, je vous souhaite une excellente année faite de bonheur, de santé, de joie, de réussite pour vous et ceux que vous entourent.

**Le Maire,
Christian JOLIVET**

Vœux du Maire

Le 9 janvier 2024, M. JOLIVET Christian a souhaité ses vœux pour la 1^{ère} fois aux Crêchois. À cette occasion, le Maire a remis deux médailles communales à M. ROSI Michel et Mme MORAND Aline pour les années passées à s'occuper de notre commune. Il a aussi mis en avant nos associations et félicité deux pompiers M. DELORME et M. DUTEL qui ont été valorisés cette année.

Dans son discours, il a détaillé les projets en cours et remercié les enfants du CCJ présents pour leur engagement. Et pour finir, le Maire a remercié les agents et l'équipe municipale pour leur investissement.

M. Benjamin DIRX et M. Jean-François COGNARD ont ensuite énoncé un discours et les crêchois ont pu partager le verre de l'amitié avec les élus.



Discours du Maire lors de la cérémonie des vœux



Remise médaille communale pour MORAND Aline



Félicitations aux pompiers



Remise médaille communale pour ROSI Michel

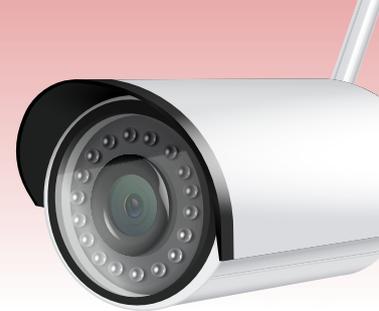


De nombreux Crêchois !



Le Maire retient toute l'attention !





Sécurité : souriez vous êtes filmés !

La sécurité d'une commune est une préoccupation essentielle pour le bien-être de ses habitants. Crêches-sur-Saône compte plusieurs zones pavillonnaires, des commerces et des entreprises de proximité ainsi qu'une des plus grandes zones commerciales du département de Saône et Loire.

Et cela attire non seulement une délinquance locale mais aussi une délinquance itinérante qui est capable de parcourir plusieurs centaines de kilomètres en une nuit pour atteindre ses objectifs.

Pour faire face à cette criminalité, la commune de Crêches-sur-Saône a misé sur l'installation de caméras de surveillance. La mise en place de ses points de surveillance a été réalisée avec soin pour garantir à la fois la sécurité mais aussi le respect de la vie privée des Crêchois.

Chaque caméra dispose d'une technologie avancée permettant de régler l'angle de vision mais aussi la résolution. Certaines d'entre-elles sont mêmes capables de lire les plaques d'immatriculation, de jour comme de nuit, et même avec des phares allumés en direction de celles-ci.

La commune dispose d'un centre de supervision qui enregistre les données sur plusieurs mois et les caméras de vidéosurveillance peuvent fournir des preuves visuelles essentielles pour les enquêtes criminelles. Les enregistrements vidéo peuvent aider à identifier les suspects, à déterminer les circonstances d'un crime et à résoudre des affaires plus rapidement.

Au quotidien et dans un cadre légal, les forces de l'ordre consultent et extraient les vidéos nécessaires à la manifestation de la vérité.

Cela a un coût et nous l'assumons mais la présence de cette vidéosurveillance peut aussi aider à réduire la responsabilité civile de la commune en fournissant des preuves en cas d'incidents ou de poursuites judiciaires.

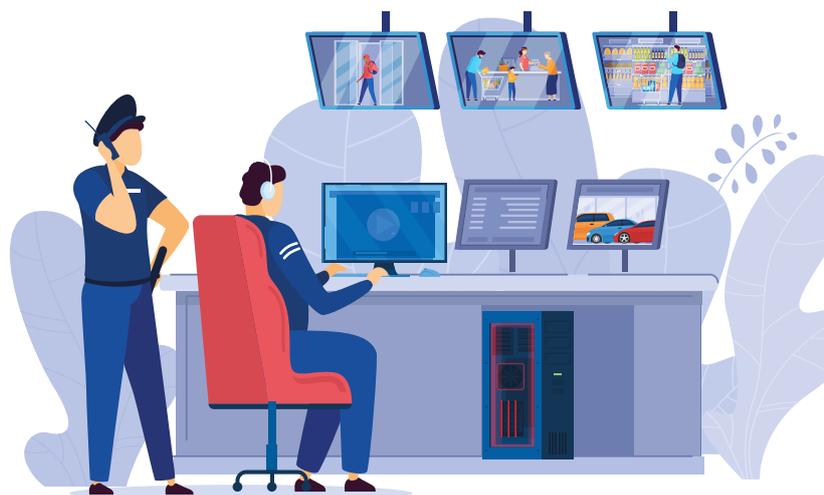
Elle permet également de surveiller les ressources municipales telles que les bâtiments publics et les installations, afin de les protéger contre des actes de vandalismes ou d'intrusion.

Les enquêteurs des forces de l'ordre ont pu résoudre des affaires criminelles et délictuelles grâce à nos installations. Crêches-sur-Saône est une agglomération située dans un axe Nord-Sud et à proximité de grands axes routiers et autoroutiers facilitant la fuite des délinquants.

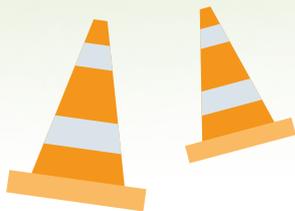
Voici quelques chiffres :

Année	Nombre de visionnages réalisés par les forces de l'ordre	Nombre de véhicules identifiés par les forces de l'ordre	Taux en pourcentage du nombre des véhicules mis en cause par rapport au visionnage de la vidéo
2021	33	16	48,48%
2022	32	21	65,62%
2023	65	49	75,38%

Nous voulons garantir votre sécurité et votre bien-être chez vous et dans votre environnement immédiat.



Voirie



La première phase des travaux sur la route d'Arciat a débuté fin Août. Ces travaux gérés par la MBA concernent l'assainissement (travaux dictés dans le schéma directeur de l'assainissement).

La pose de collecteurs d'eau pluviale et d'eau usée étant réalisées sur une départementale, c'est la Direction des Routes et des Infrastructures (DRI) qui a géré les déviations. En effet, une départementale ne peut être déviée uniquement par des routes départementales d'où le balisage fait du côté Saône-et-Loire mais également du côté de l'Ain.

Pour des raisons de sécurité, il a été nécessaire de fermer l'accès de la route d'Arciat et d'interdire la circulation aux camions. Pour gérer la différence de niveau entre la RD 906 et la rue des Perches, il a fallu creuser des tranchées de plus de 3 m de profondeur. Cette situation ne permettait pas d'envisager l'alternat.

La perturbation de circulation a été importante surtout au démarrage du chantier car il a fallu traverser l'axe des routes des Perches et d'Arciat.

La fermeture de la route a été compliquée car des automobilistes irascibles cherchaient à forcer le passage pour éviter d'emprunter les déviations. L'ouverture partielle a ensuite été faite pour laisser un accès par la route des Perches pour accéder aux commerces et permettre le passage des usagers (hors poids lourds).

Sur la route d'Arciat, la fermeture du chantier a été décalée au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Nous tenons à remercier les riverains de leur compréhension. Après la phase de pose du collecteur d'eau pluviale (700 m) et d'un collecteur d'eau usée (120 m) viendra la phase de repiquage pour les raccordements et mise au norme en Eau Pluviale (EP) et Eau Usée (EU) pour les particuliers.

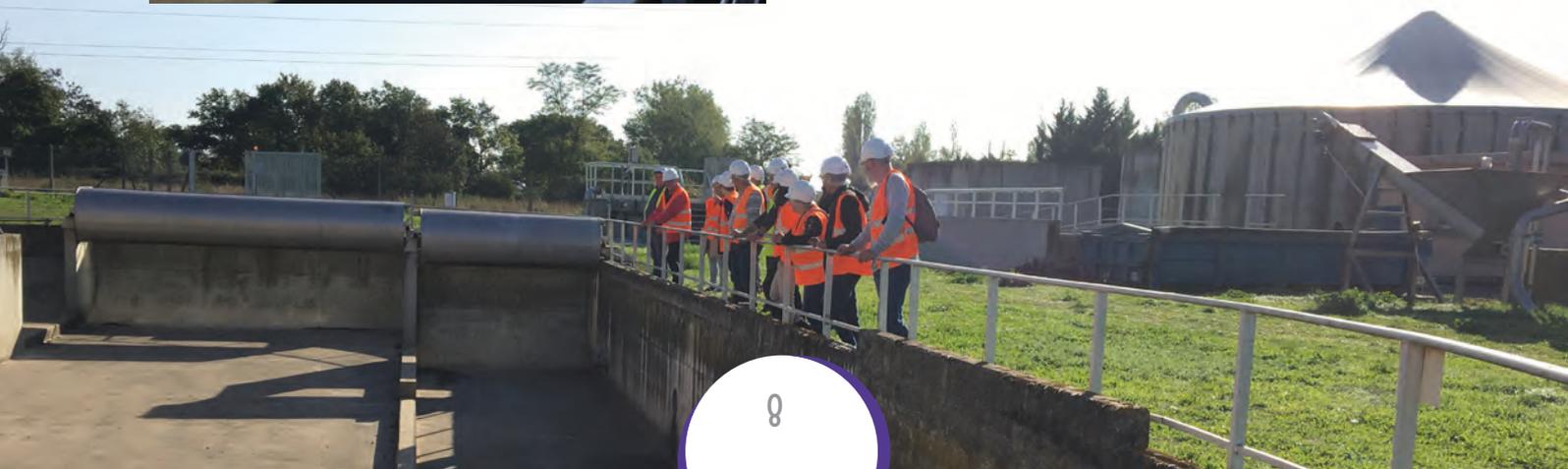
Le planning de ces travaux devrait être tenu, la chaussée sera restaurée provisoirement pour être plus praticable. Dès le début du printemps, la commune va pouvoir engager les travaux pour la réalisation des accotements : trottoir et aménagement d'une partie dédiée à la mobilité douce (chaussidou).

Ces travaux devraient se réaliser sur 4 mois. Le renouvellement de la chaussée devrait être fait par le département au début de l'été.



Visite de la station d'épuration par le conseil

Le conseil municipal a visité la station d'épuration de Crêches-sur-Saône le samedi 7 octobre avec les intervenants de la société SUEZ.





**SUITE À CETTE VISITE, LE CONSEIL VOUS RAPPELLE QUE : L'ÉGOUT N'EST PAS UNE POUBELLE.
VOICI LE MODE D'EMPLOI DES BONS GESTES À ADOPTER !**



QUIZZ AUTOUR DE L'EAU

1. L'eau de mon robinet a été prélevée dans la nature à proximité de chez moi ?

Vrai Faux

2. Une fois que j'ai utilisé, l'eau du robinet :

- ✓ retourne à la nature après traitement
- ✓ retourne dans le réseau d'eau potable après traitement

3. L'eau est le bien alimentaire le plus contrôlé en France ?

Vrai Faux

4. L'eau du robinet contient des minéraux dont j'ai besoin pour vivre ?

Vrai Faux

5. Je peux diminuer l'odeur de javel/chlore de l'eau du robinet en tirant la carafe et en la mettant au réfrigérateur ?

Vrai Faux

6. Combien de litres d'eau j'économise par jour lorsque je ferme le robinet pendant que je me lave les dents (estimation de 3 brossages par jour) ?

- ✓ 6 L
- ✓ 26 L
- ✓ 46 L

Réponses :
1. Vrai
2. Retourne à la nature après traitement
3. Vrai
4. Vrai
5. Vrai
6. 46 L



Restaurant scolaire et bibliothèque

Pour faire suite à l'article inséré dans le bulletin de Juillet 2023 concernant les projets bibliothèque et restaurant scolaire. Voici quelques informations sur l'état d'avancement : une nouvelle voie a été créée et la dénomination de celle-ci a été prise par délibération lors du conseil municipal du 13 novembre 2023. Sur vingt-quatre propositions au départ, puis trois avant le vote final par

les membres de la commission et l'ensemble des conseillers, la dénomination retenue est : Allée des Arts. Une fois les bâtiments réceptionnés, deux numéros dans la voie seront attribués : un à la bibliothèque et un au restaurant scolaire. Le permis de construire étant attribué, les travaux ont commencé le 25 septembre 2023.

• Septembre 2023

- Démolition du mur rue de l'Église (les arases seront reprises plus tard) ;
- Raccordement des réseaux d'eaux pluviales et usées entre la parcelle et le réseau public rue de l'Église.



• Octobre 2023

- Terrassement de la butte en fond de parcelle vers la voie SNCF (environ 700 m³ de terre) ;
- Terrassement et empiérement couche de fond de la voie nouvelle ;
- Terrassement d'emprise du bâtiment bibliothèque.



● Novembre 2023

- Terrassement d'emprise du bâtiment restaurant scolaire ;
- Préparation et coulage des fondations de la bibliothèque ;



- Préparation et coulage des fondations du restaurant scolaire ;
- Mise en place du bac de rétention des eaux pluviales d'une capacité de 87m³ ;
- Préparation de la plate-forme béton destinée à recevoir la grue pour la construction des bâtiments ;
- Coulage des soubassements des murs de la bibliothèque.



● Décembre 2023

Les subventions notifiées sont d'un montant de 1 240 000 € sans compter les subventions spécifiques à venir pour les ouvrages, l'informatique et le mobilier de la bibliothèque. De plus, un complément de subventions sera demandé pour 2024 et la récupération du Fonds de Compensation pour la Taxe de la Valeur Ajoutée (FCTVA) n'est pas à négliger dans le financement global. Vous serez informés de la suite des travaux dans les prochains bulletins.

- Montage de la grue ;
- Coulage des soubassements des murs du restaurant scolaire ;
- Préparation des réservations réseaux secs et humides pour la bibliothèque ;
- Branchement de l'eau potable et remise en place du poteau incendie ;
- Coulage de la dalle de la bibliothèque.



Affaires scolaires



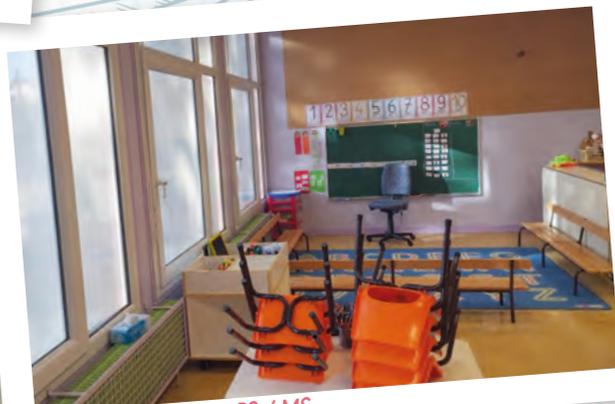
Avant travaux - classe PS / MS



Après travaux - classe PS / MS



Avant travaux - classe PS / MS



Après travaux - classe PS / MS



Citrouilles d'Halloween à la garderie



Décoration du restaurant scolaire pour Halloween



Chauves-souris d'Halloween à la garderie



Décoration des fenêtres pour Halloween à la garderie



Fenêtre restaurant scolaire



Le Père-Noël attend sagement les enfants à la garderie



Fenêtre restaurant scolaire



Fenêtre restaurant scolaire



Photophores de Noël à la garderie



Arrivée du Père-Noël à la garderie



Commissions

Culture

SALON HALLOWEEN

La commission culturelle a fêté halloween le 28 octobre 2023. Cultura était le partenaire de la journée. De nombreux artisans étaient présents. Les enfants ont pu faire de nombreux jeux effrayants et participer à un concours.



Info Com

JOUONS LOCAL

Si vous ne l'avez pas encore fait, penser à télécharger l'application « jouons local » pour avoir toutes les informations de vos commerçants, de vos associations ainsi que de notre commune.



JOUONS LOCAL



Pour iPhone



Pour android

Flashez le QR Code pour obtenir l'application !

Embellissement

Le 12 décembre à 18h30 a eu lieu la remise des prix des maisons, commerces et balcons fleuris. M. le Maire a tenu à remercier tous les lauréats « citoyens jardiniers » venus en nombre.

Cette cérémonie est l'occasion pour le Conseil Municipal de mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui contribuent à faire de Crêches-sur-Saône, malgré l'inflation et la sécheresse, une commune où il fait bon vivre.

Une nouveauté cette année : la commission avait décidé d'attribuer des lots d'encouragements venant féliciter de nouvelles initiatives dans les jeunes lotissements. Cette initiative a semble-t-il été appréciée.

LES LAURÉATS DU PREMIER PRIX POUR CHAQUE CATÉGORIE SONT :

- **Maisons fleuries** : M. ASSELOOS François et Mme TARRARE Danièle
- **Balcons fleuris** : Mme PAGNON Cécile
- **Commerces fleuris** : BELLAGIO



Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit une fois par mois à la discrétion du Maire et les élus participent à plusieurs commissions de réflexion.

Chaque élu municipal est membre de plusieurs commissions au sein desquelles des projets sont recherchés et proposés à la discussion lors du conseil municipal. Par décision du Maire, ces projets sont proposés pour délibération et font l'objet d'un débat avant un vote de l'ensemble des élus. Selon le nombre de votes, le projet sera approuvé ou non.



Christian JOLIVET

Maire



Michel BERTHET

1^{er} adjoint



Coralie SANGOY-LUTAUD

2^{ème} adjointe



Jean-Luc PAQUELIER

3^{ème} adjoint



Annick GUYON

4^{ème} adjointe



Dominique RABILLOUD

5^{ème} adjoint



Céline CARREIRO

6^{ème} adjointe



Françoise CURAILLAT

Conseillère déléguée



Patrice DUPONT

Conseiller délégué



Claire DE CROMBRUGGHE

Conseillère



Cyrille BOUCHY

Conseiller



Fabienne FARGEOT-MENEZES

Conseillère



Anthony MARASCO

Conseiller



Florie JAILLET

Conseillère



Evan VIEILLESSE

Conseiller



Nathalie DUMORD

Conseillère



Ludovic MORAND

Conseiller



Marjolaine FRANÇAIS-DUMONT

Conseillère



Alain HOUDINET

Conseiller



Marie-Bénédicte LEBEGUE

Conseillère



Rémi BESSON

Conseiller

Conseil Communal des Jeunes (CCJ)



Associations crêchoises

Nos présidents d'associations

A.D.M.R.	Marie Andrée Debarnot Danielle Gauthier	03 85 36 50 63 06 95 12 43 29
ÃIKIDO	Éric Burnaz	
AMICALE BOULE CRÉCHOISE	Éric Lacharme	
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL CRÉCHOIS	Sylvie Bessard	06 86 43 92 83
ASSOCIATION DU SOU DES ÉCOLES	Nicolas Berthon	06 37 85 83 12
AU BAL DES TEMPS	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Agnès Chambe	03 85 37 11 86
BIEF ARLOIS	Roger Dailier	06 81 65 68 17
CLUB AMITIÉ LOISIRS	Jocelyne Villermet	06 34 32 94 89
COMITÉ CYCLISTE CRÉCHOIS		
COMITÉ PÉDESTRE CRÉCHOIS	Georges Lutaud	03 85 37 42 03
ASSOCIATION CRÊCHES ANIMATIONS	Robert Chaillet	03 85 37 19 13
DONNEURS DE SANG	Denise Humbert	
ÉCOLE DE SELF-DÉFENSE	Josiane Debourdeau	06 18 78 16 07
F.N.A.C.A.	Noël Briday	03 85 37 13 40
FOYER RURAL	Olivier Pontarlier	06 72 95 98 90
HARMONIE	Thierry Dubuis Cécile Platel	06 51 23 95 36

INTERCLASSE EN 3	Valérie Musslin	06 27 95 04 09
INTERCLASSE EN 4	André Villermet	06 34 32 94 89
J.S.C.	Jean-Luc Paquet	06 07 15 87 87
LA PÉTANQUE AMICALE CRÉCHOISE (PAC)	Sylvain Bouchard	06 20 80 14 84
LE BADMINTON CRÉCHOIS	David Coelho	06 50 88 89 55
LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49
MÉMOIRE, HISTOIRE DE CRÊCHES	Bruno Chambe	06 22 36 75 14
NOUNOUS ET CIE	Audrey Sériné	03 85 37 49 85
RESTAURANT SCOLAIRE	Laetitia Gilles Aurélie Lapalus	
RESTOS DU CŒUR	Françoise Curailat	06 84 05 78 81
SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT	Didier Dupont	06 09 45 67 01
SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'ARLOISE	Baptiste Nectoux	03 58 19 11 07
SSIAD	Nicolas Jean Claude	03 85 37 46 31
SYNDICAT DIGUES DE LA GOUTTE	Jean-Pierre Lutaud	03 85 36 53 81
TENNIS CLUB CRÊCHES / CHAINTRÉ	Dominique Patuel	06 15 56 27 59
UN PROJET POUR CRÊCHES	Catherine Deshotel Guy Fendant	03 85 37 11 82 06 80 30 35 73
VESPA CLUB DU VAL DE SAÔNE	Christiane Platel	03 85 37 45 40



Amitié & Loisirs : une année active et conviviale !



Dictée des aînés - 1^{ère} sélection - 12 janvier 2023



Repas des aînés - 15 janvier 2023



Repas des aînés - 15 janvier 2023



Repas des aînés - 15 janvier 2023



Mardi gras au club - 21 février 2023



Mardi gras au club - 21 février 2023



Mardi gras au club - 21 février 2023



Repas grenouilles et son loto de printemps - 25 mai 2023



1^{ère} guinguette - 6 juin 2023



1^{ère} guinguette - 6 juin 2023



1^{ère} guinguette - 6 juin 2023



Voyage au "Cinq terres" - du 20 au 24 septembre 2023



Tous les mardis matin "la ballade des gens heureux"

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

Célébrons la classe en 3 !

Le dimanche 1^{er} octobre l'interclasse en 3 a fêté ses conscrits avec un dépôt de gerbe au monument aux morts accompagné en musique par l'harmonie de la commune.

Le traditionnel vin d'honneur offert par la Mairie a été servi au Four à Chaux dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La journée s'est poursuivie par un repas concocté par 1001 Saveurs où une trentaine de convives se sont ravis les papilles.





Chasse aux œufs



Soirée d'Halloween



Barbe à Papa d'Halloween

Cu Bal des Temps

LES ORCHESTRES À L'HONNEUR

Les orchestres du Bal des Temps ont participé aux finales des coupes d'Europe de musique qui se déroulaient à château Gontier du 28 octobre au 1^{er} novembre 2023.

Pas moins de 10 formations musicales étaient en compétition et se sont affrontées devant les jurys composés de personnalités musicales. Un moment de stress où chacun a essayé de se surpasser et de donner le meilleur de lui-même. L'orchestre « Arc en Ciel » junior présentait deux morceaux : « Earth Song » de Mickael Jackson et « My Heart Will Go On » de Céline Dion . A l'heure du palmarès le groupe a obtenu un premier prix coupe et 94/100 .

L'orchestre « Arc en Ciel » supérieur présentait « Just a gigolo » et un medley d'ABBA. Le groupe a obtenu 93/100 pour sa prestation et le premier prix coupe de son niveau.

Sou des Écoles

Le Sou des Écoles de Crêches c'est : des litres de café le soir pour les réunions, des bons moments d'échanges entre bénévoles et des rigolades. Mais pourquoi ? Offrir le goûter de Noël ainsi que celui du carnaval, un spectacle de magie (en collaboration avec le Foyer Rural et l'association Amitié et Loisirs) et reverser 13 600 € à l'école de Crêches-sur-Saône.

NOS MANIFESTATIONS PRÉVUES :

- Le loto fait son grand retour le dimanche 11 février 2024. Retrouvez-nous à Joug Dieu à partir de 12h30, les parties débuteront à 14h. Un séjour à la montagne, une machine à café à grains, une switch et des bons d'achats font partis de nos nombreux lots à gagner ce jour-là. Nous avons même prévu une partie spéciale enfants ;
- La traditionnelle chasse aux oeufs est prévue le dimanche 31 mars 2024 au Champs du moulin. Sourires et paillettes au rendez-vous ! Restauration et buvette sur place ;
- Et l'incontournable kermesse le samedi 29 juin 2024 dans notre belle école. Nos petits artistes feront le spectacle. Divers stands de jeux seront présents pour divertir petits et grands.

Chaque groupe est admis à passer en classe supérieure. Le voyage s'est terminé dans la bonne humeur, le groupe ayant prolongé le voyage par la visite du zoo de Beauval, un moment de franche camaraderie et de repos bien mérité.



L'orchestre Arc en Ciel junior lors de leur prestation



Les Amis de la Musique

BEAU PALMARÈS POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SYLVIANE GUERIN

L'association des amis de l'école de musique a organisé un voyage en autocar pour les finales des coupes d'Europe de musique qui se déroulaient du 28 octobre au 1^{er} novembre 2023.

Quelques 73 personnes ont participé à ce week-end à la fois studieux et festif. En effet, une fois les examens terminés les musiciens ont pu se détendre en visitant le zoo de Beauval et le magnifique Château de Chambord.

Culture, musique et décontraction ont fait de ce week-end un moment de franche camaraderie. Ce qui n'a pas manqué de créer des liens amicaux et chaleureux entre tous les participants. Chaque musicien a pu réaliser que le travail porte ses fruits, les concours reflétant bien l'investissement personnel de chacun. Pour notre école de musique les résultats ont été exceptionnels, de nombreux trophées et premiers prix ont récompensé le travail rigoureux et intense des élèves.



Voici quelques résultats parmi les meilleurs notes du concours :

- Troisième prix médaille d'or pour Timao BAILLY et Alpaslan MERT avec 88/100 ;
- Deuxième prix coupe et 91/100 pour Marie et Rose LAGUNA, Nathan AUER, Faustine et Valentin DUROURE, Melyna PACQUELET, Elea BAUDIN et Alima SCHMELZER dans leurs catégories et instruments respectifs ;
- Premier prix coupe avec 98/100, ruban d'honneur et grande distinction pour Nathan MERLE, Gabriela NARROS RENATO et Giovanni DE MAGESTRI, Luhan AUER, Leny GUINET, Margot FAVIER et Enzo DALLARD en catégorie piano.

Pour le plus haut niveau du concours, à savoir le titre de « trophée de champion d'Europe » en piano quatre mains, deux élèves de l'école ont défendu les couleurs de notre commune. Il s'agit d'Éloïse GUERIN et de Valentine GOUPIL qui ont interprété « la pie voleuse » de Rossini et qui ont eu le mérite et l'honneur de monter sur la troisième marche du podium avec une note de 93/100.



Harmonie

Vous ne connaissez l'harmonie que par ses représentations aux cérémonies ? Quelques marches jouées par tous temps près du monument aux morts ? Quel dommage !

Bien sûr, nous nous faisons un devoir d'être présents à ces moments commémoratifs, notamment pour remercier la Mairie de son soutien, mais l'harmonie, c'est tellement d'autres choses...

Par exemple, c'est le repas concert organisé en avril 2023 qui a remporté un vif succès... L'idée originale était de proposer un repas, servi par les musiciens, et un concert sur le thème de la gastronomie... Les 120 convives ont été ravis... L'harmonie, ce sont aussi des rencontres musicales comme pour le concert de décembre 2023 où nous avons joué en première partie des morceaux sur le thème des chapeaux et reçu, en seconde partie, l'harmonie de Feillens...

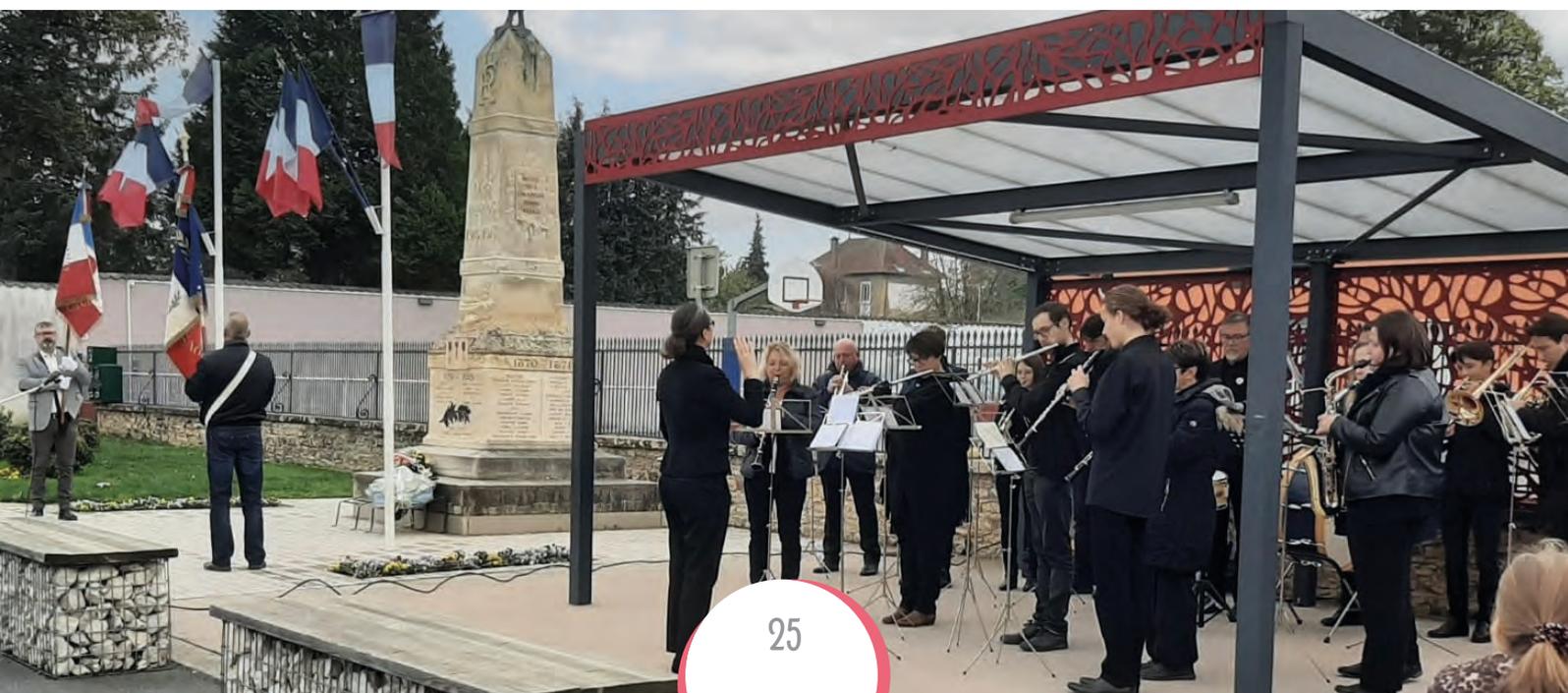
Pour être à la hauteur, nous répétons tous les vendredis soir sous la baguette de Florence Hechler, chef d'orchestre émérite.

Notre prochain challenge sera de proposer un concept inédit... Une expo-concert sur le thème des 80 ans de la libération de la Saône-et-Loire... Cette fois-ci, ce sera donc une collaboration avec les Archives de Saône-et-Loire... Notez dès à présent la date : le samedi 6 avril 2024 en soirée.

Bien sûr, l'harmonie, c'est également des partenaires qui la soutiennent, et nous les remercions vivement, c'est également des manifestations comme la vente de saucisson au gène ou l'organisation de la fête de la musique... Tout cela permet d'apporter des animations sur notre commune mais aussi de financer l'achat de matériel de musique et de partitions...

Nous proposons également des cours de musique, dispensés par des bénévoles (saxophone, clarinette, trompette pour le moment) et un professeur diplômé (batterie) afin de former la relève.

Vous êtes musicien ? Quelque soit votre niveau, si vous cherchez un orchestre sympathique, avide de nouveaux projets et la possibilité de jouer ensemble, rejoignez-nous !





Pétanque Amicale Crêchoise

L'association est présente depuis 5 années et elle compte 108 licenciés et 45 membres. Retrouvez nos équipes de la PAC en photos ci-dessous !



Manou, Championne de Saône-et-Loire



Filles équipe 1



Filles équipe 2



Seniors équipe 1



Seniors équipe 3



Seniors équipe 4



Seniors équipe 5



Vétérans équipe 1



Vétérans équipe 2 - Champions de Saône-et-Loire





La Jeunesse Sportive Crêchoise



QUI SOMMES-NOUS ?

La Jeunesse Sportive Crêchoise compte près de 400 licenciés du niveau baby aux vétérans. Depuis 70 ans, les équipes du club représentent fièrement la JSC au niveau départemental et régional. Au-delà des résultats sportifs, l'association, présidée depuis la rentrée par Jean-Paul Paquet, aspire à faire du sport et en particulier du football, un lieu de rencontres, porteur de bienveillance et de transmission de valeurs primordiales telles que le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

La JSC continue de grandir et de s'imposer comme un club formateur. Il accueille aujourd'hui de plus en plus de licenciés et peut, grâce à la municipalité et à ses nombreux et fidèles partenaires, proposer plusieurs entraînements par semaine sur les différents terrains du stade de Crêches-sur-Saône et au gymnase l'hiver, ainsi que des stages pendant les vacances et différents tournois.

Tout cela est possible grâce à l'investissement, la disponibilité et le travail acharné des bénévoles qui accompagnent le club et ses licenciés. Une belle aventure humaine et sportive qui fêtera ses 70 ans en juin prochain. Le club prépare une belle journée entre festivités, souvenirs et remerciements.



U18R1



Seniors



U18R1



Seniors





Pôle féminin



Bénévoles



Pôle féminin



École de foot



Foyer Rural

SOIRÉE CAFÉ THÉÂTRE SAMEDI 18 MARS HAROLD BARBE

Un humoriste authentique au look de viking, qui n'a pas peur des mots et qui s'amuse des maux du quotidien à travers une observation fine de ses compatriotes...voici ce qu'est Harold Barbé, ce jeune homme sympathique, qui nous a proposé une soirée enjouée. Ses textes habilement taillés au cordeau, ont su nous divertir mais aussi nous interroger sur nos quotidiens.

En 1^{ère} partie nous avons eu le plaisir d'assister à une démonstration de pole dance, une discipline très technique où les chorégraphes s'enchaînent autour d'une barre. Un spectacle féérique.



© Foyer Rural de Crèches Sur Saône



© Foyer Rural de Crèches Sur Saône



© Foyer Rural de Crèches Sur Saône



RANDONNÉE

La saison 2022/2023 a vu plus de 80 adhérents randonner sur Crèches et les communes avoisinantes. De nouveaux circuits ont été tracés pour diversifier l'offre et offrir une palette de paysages toujours plus beaux dans notre belle région et ceci dans une ambiance conviviale.

La météo a découragé nos marcheurs pour nos randonnées entre froid, temps incertain et canicule. Merci à Evelyne, Joëlle, Bernard et Abel pour encadrer bénévolement nos marcheurs tous les jeudis après-midi.

APÉRO CONCERT - VENDREDI 2 JUIN

Belle et joyeuse soirée pour le premier apéro-concert organisé par le Foyer Rural.

Le vendredi 2 juin les bénévoles du Foyer Rural ont accueilli au Four à Chaux un public composé de Crêchois et des habitants des communes alentours pour leur premier apéro-concert.

La soirée était animée par le groupe Little Lebowski, venu de Bourg-en-Bresse, qui a fait chanter et danser les participants sur un répertoire varié.

Des boissons et des planches de charcuterie étaient proposées lors de ce moment convivial.

Fort de ce premier succès, le Foyer Rural vous attend pour son prochain apéro-concert qui aura lieu le vendredi 24 mai 2024 au Four à Chaux.



© Foyer Rural de Crêches-Sur-Saône

THÉÂTRE ENFANTS VENDREDI 9 JUIN

Le spectacle des enfants nous a une fois de plus tous agréablement surpris.

L'encadrement assuré par Carol, a fait évoluer petits et plus grands dans l'art de la « comédie ». Ils ont tous dépassé le stress des coulisses pour se donner à fond sur scène.

Si les pièces des petits et des moyens nous ont détendus et fait rire, celle des ados, « Le Désidénoir », très bien jouée, nous a émue et fait réfléchir sur le mal-être de ces derniers, qui peut parfois mal se terminer.





Associations



EXPO PEINTURE ET DESSINS SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN

Encore une belle réussite pour l'expo des dessins et peintures enfants et adultes du Foyer. Samedi 10 et dimanche 11 juin, tous ont pu admirer le travail réalisé sur une année. Sandrine Steibel, la professeure de dessins, sait guider en s'adaptant à chaque élève. Ainsi, chacun évolue, apprend à se dépasser en toute humilité. Il est ainsi toujours intéressant de voir qu'à partir d'un même support, les interprétations et réalisations sont totalement différentes et pourtant toutes ravissantes. Un grand bravo à tous ces artistes, petits et grands, qui nous permettent de rêver.



GALA DE DANSE SAMEDI 10 JUIN

Notre gala de fin d'année s'est déroulé le samedi 10 juin cette année. Le thème était la télévision.

Les 50 élèves de Delphine ont évolué sur la scène devant un public venu nombreux. Chacun a pu apprécier l'enthousiasme des jeunes danseurs, et la richesse des costumes.

Notre gala 2024 sera exceptionnel car il se déroulera pour la journée des 70 ans du foyer, le dimanche 16 juin au Four à Chaux.



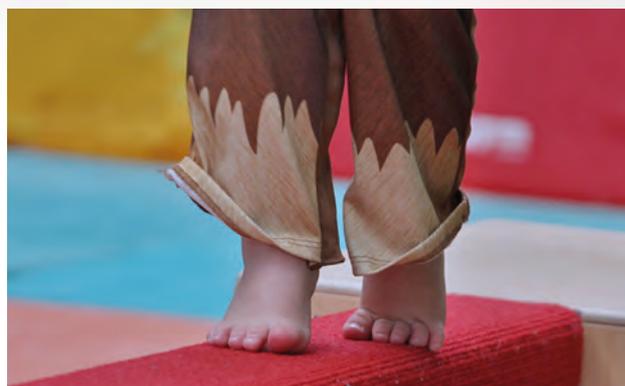
© Foyer Rural de Crèches Sur Saône



GALA DE GYM ET BABY GYM DIMANCHE 11 JUIN

C'est devant un public nombreux que nos petites têtes blondes ont fait une démonstration de leur souplesse et de leur agilité au cours du gala de gym enfants le dimanche 11 juin. Sous la houlette d'Alexandre NAULET, l'équilibre sur poutre, les pirouettes, les roues et un tableau fait de rubans multicolores ont enchanté toutes les familles présentes. De deux ans à dix ans tous ces enfants se perfectionnent d'années en années grâce à leur professeur.

Nous vous retrouverons en 2024 pour notre prochain gala.



SOIREE MUSICALE LADISLAVA HISTOIRE DE LA MUSIQUE TZIGANE SAMEDI 14 OCTOBRE

Dans une ambiance chaleureuse, le groupe Ladislava a fait voyager le public dans le temps et le monde en nous contant avec talent et poésie l'histoire du peuple tzigane et de sa musique, qui s'est enrichie des influences des différents pays traversés au fil des siècles. Le public s'est laissé porter par la grâce et la voix envoûtante de la chanteuse et par la dextérité du guitariste. Une très belle découverte !





SOIRÉE HALLOWEEN MARDI 31 OCTOBRE

La soirée a réuni trois associations crêchoises : le Sou des Écoles, le Foyer Rural et le club Amitié Loisirs de Crêches en partenariat avec Groupama.

Une séance de maquillage a donné le coup d'envoi de la manifestation en attendant de rejoindre les résidents de la Cité Fleurie impatients de les accueillir.

À 18h30, le défilé a donc pris la direction de la Résidence Autonomie pour la collecte des bonbons, bien encadré par un cordon de sécurité. Plus de 250 visiteurs ont arpenté les couloirs avec des seaux et des paniers bien garnis. Chaque enfant a reçu son sachet de bonbons à la sortie.

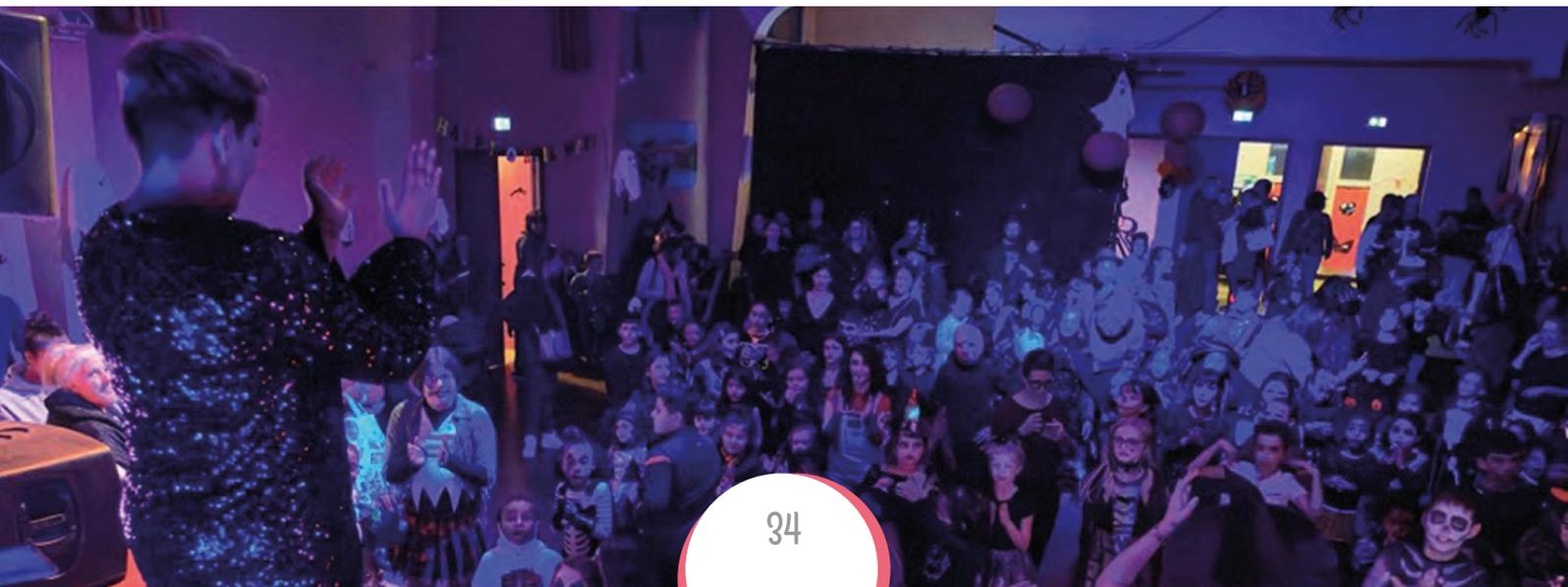
De retour au Foyer Rural, un DJ attendait tous les jeunes danseurs pour la boum. Le moment était venu de s'éclater sur la piste sur une musique d'enfer, Halloween oblige !



© Foyer Rural de Crêches Sur Saône



© Foyer Rural de Crêches Sur Saône



THÉÂTRE ADULTES

La troupe Acrèchcoeur, encadrée par Carol Charrin, avait choisi cette année d'emmener les spectateurs vers une pièce originale, au texte engagé, empreint d'humour : « Le roi est mort » de Vincent Dheygre. Le public a pu apprécier l'esthétique très réussie des costumes et du décor : L'action se déroule sur un damier où s'affrontent dans une métaphore de la vie, les 2 camps. La salle était comble lors des 3 représentations. Echec et mat pour la troupe !



LE MOT DE LA FIN

L'année 2024 verra également l'anniversaire des 70 ans du Foyer Rural, que nous fêtons conjointement avec les ADMR.

Retenez la date du dimanche 16 juin

D'autres évènements à venir prochainement !
 Suivez-nous sur notre site web : www.foyercreches.fr
 et notre page facebook : @foyruralcreches
 Mail : foyer-creches@orange.fr





Nounou & Cie

Pour connaître les disponibilités de nos assistantes maternelles adhérentes ou visiter notre site internet, cliquer sur le lien suivant : www.nounousetcie71680.e-monsite.com/pages/page



Flashez le QR Code pour connaître les disponibilités !



Don du sang

Les prescriptions sanitaires édictées à l'apparition du COVID-19 ont imposé à l'Etablissement Français du Sang (EFS) une modification de l'accueil des donneurs de sang. Afin de diminuer les contacts entre donneurs, une organisation des dons sur prise de rendez-vous a été instaurée.

Cette organisation qui permet de connaître le nombre approximatif de donneurs, présente des inconvénients, notamment la diminution du nombre de poches recueillies au cours d'une collecte. Mais elle a aussi des avantages :

- pour le donneur la suppression totale des délais d'attente avant le don ;
- pour l'EFS la connaissance du nombre de personnel à mettre en place ;
- pour l'association organisatrice les collations à préparer.

L'EFS a donc décidé de faire perdurer cette organisation qui est grandement à l'avantage des donneurs qui peuvent choisir l'heure qui leur convient en prenant rendez-vous sur « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr » ou simplement

« don.de.sang.fr » et suivre les instructions. Evidemment les personnes se présentant sans rendez-vous seront acceptées s'il existe des créneaux libres.

Ces dispositions ne doivent pas décourager les donneurs, les malades ayant toujours, et de plus en plus, besoin de sang. Pour donner son sang, il suffit d'avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et être en bonne santé (un entretien médical est effectué avant chaque don). Ce munir d'une pièce d'identité et surtout ne pas se présenter à jeun, selon l'heure un bon petit-déjeuner ou un repas est conseillé.

Un projet pour Crêches

L'association est un lieu d'échanges d'idées et de réflexions sur de multiples sujets (société, gestion, etc.). Elle a organisé 9 réunions publiques sur des thèmes très différents (du rythme scolaire au PLU en passant par le rôle des élus ou la place de la femme dans la société, etc.). Après une pause dans cette activité en 2023, l'association souhaite proposer de nouvelles réunions aux Crêchois en 2024.

N'hésitez pas à faire connaître les sujets que vous aimeriez voir abordés !



Annick et Marie-Bénédicte



La présidente et la trésorière

L'ADMR de Crêches est proche de vous

L'association met du personnel à disposition des bénéficiaires, afin d'assurer une aide dans la vie courante. Environ 21 salariés interviennent au domicile auprès de 200 bénéficiaires pour leur maintien à domicile. Aide aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aide aux familles, aide tout public, retour d'hospitalisation, portage de repas, accompagnement véhiculé, téléassistance...

Le personnel est formé pour faciliter le transfert des personnes dépendantes, dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Le département a financé l'acquisition de matériels techniques adaptés.

Le bureau de l'association est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous. Un répondeur

téléphonique est à votre disposition en dehors de ces horaires pour répondre à des situations d'urgence, d'hospitalisation, de retour de soins, d'arrêts de travail. L'ADMR de Crêches-sur-Saône recrute du personnel en CDI. Vous pouvez déposer votre CV au bureau.

L'ADMR de Crêches sur Saône organise le portage des repas qui progresse chaque année pour atteindre 13 420 plateaux préparés par des professionnels en 2022. L'association permet aussi aux abonnés de la téléassistance (42 bénéficiaires), d'être mis en relation avec un opérateur si nécessaire pour faire intervenir des secours 7j/7 et 24h/24.

En 2022, près de 90 % sont satisfaits de l'accompagnement, des soins pratiqués et de l'entretien du cadre de vie.

Pour faciliter le quotidien des salariés, l'association ADMR de Crêches-sur-Saône poursuit l'équipement des intervenants par l'acquisition de véhicules de service.

L'ADMR de Crêches-sur-Saône rassemble 21 bénévoles qui oeuvrent pour le fonctionnement de l'association et assurent, en lien avec les salariés, la continuité des services auprès des personnes accompagnées.

Au niveau des activités, l'association a offert aux bénéficiaires un après-midi récréatif le 27 avril 2023, avec accompagnement véhiculé le cas échéant. Ce sont les Chanteurs de Rues de Mâcon qui ont animé ce moment de détente à la salle Joug-Dieu, mise à disposition par la municipalité de Crêches-sur-Saône. Un goûter a clôturé cet après-midi bien apprécié.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

M 9	Vœux du Maire	Municipalité	Joug-Dieu
D 14	Repas des Aînés de la commune	Municipalité & Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
S 20 et D 21	Tournoi de Futsal	JSC	Salle Omnisports
S 27 et D 28	Tournoi de Futsal	JSC	Salle Omnisports
Me 31	Don du Sang	Don du Sang	Joug-Dieu

FÉVRIER

D 11	Rencontre FESTIBAD	Le Badminton Crêchois	Salle Omnisports
D 11	Loto	Sou des Écoles	Pressoir Tinailler
M 13	Cinéma	Amitié Loisirs	Pressoir Tinailler
J 22	Tournoi IME	JSC	Salle des Sports
S 24	Championnat Jeunes Départemental	Le Badminton Crêchois	Salle des Sports
S 24 et D 25	Conscrits	Classe en 4	Joug-Dieu

MARS

S 09	Loto	JSC	Joug-Dieu
V 15	Conférence	Histoire et mémoire de Crêches	Joug Dieu
S 16	Soirée Café-Théâtre	Foyer Rural	Foyer Rural
S 16 et D 17	Stage européen	Ju-jitsu / Selfdéfense ESDJJ	Salle Omnisports
D 17	Guinguette	Amitié Loisirs	Joug Dieu
M 19	62 ^{ème} anniv. "Cessez-le-feu"	FNACA	Mairie
S 23 et D 24	Tournoi officiel	PAC	Four à Chaux
S 23 et D 24	Tournoi annuel	BAD	Salle Omnisports
S 30	Soirée dansante	PAC	Joug Dieu
D 31	Chasse aux œufs	Sou des Écoles	Champ du Moulin

AVRIL

Me 03	Don du Sang	Don du sang	La Chapelle de Guinchay
S 06	Concert de printemps	Harmonie	Joug Dieu
S 06	Concours de boules	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome
D 07	Randonnée pedestre	Foyer Rural	
D 07	Stage	Aikido	Salle Omnisports
S 13	Vente à emporter	Amitié Loisirs	Joug-Dieu
S 20	Crêches Manga	Comission Culturelle Mairie	Joug-Dieu
L 22 au M 23	Stage Foot	JSC	Stade/ Salle Omnisports

MAI

S 04 au D 05	Qualification des coupes d'Europe UMPE	Amis de l'École de musique	Joug Dieu
D 05	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
Me 08	Armistice 1945 & Souvenir des déportés		Mairie
Me 08 au J 09	Tournoi jeunes	JSC	Stade
S 11	Concours de Boules	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome
M 21	Repas grenouille	Amitiés Loisirs	Joug-Dieu
M 21	Championnat des clubs vétérans	PAC	Four à Chaux
L 22 au V 26	Stage FOOT	JSC	Stade /Gymnase
V 24	Apéro concert	Foyer Rural	Four à Chaux
S 25	Sélection MISS 15 et 17	Comité Miss Bourgogne	Joug-Dieu

JUIN

D 02	Vide-grenier	Les amis de la 1	Four à Chaux
V 07	Concert Harmonie	Harmonie	Cité Fleurie
S 08 et D 09	70 ans du club	JSC	Stade
D 09	Elections européenne	Mairie	Joug-Dieu
V 14 au D 16	Expo peinture	Foyer Rural	Four à Chaux
S 15	Théâtre enfants	Foyer Rural	Foyer Rural
D 16	70 ans des Associations	Foyer Rural / ADMR	Four à Chaux
D 16	Gala de danse	Foyer Rural	Four à Chaux
D 16	Baby gym	Foyer Rural	Four à Chaux
M 18	Appel du 18 juin	Mairie	Mairie
J 20	Guinguette	Amitiés Loisirs	Four à Chaux
S 22	Exposition des Écoles	Comission Culturelle Mairie	Joug-Dieu
S 22	Fête de la musique	Harmonie	

D 23	Championnat des clubs	PAC	Four à Chaux
S 22 et D 23	Commission culturelles + ECOLES	Mairie	Joug-Dieu
S 29	Kermesse	Sou des Écoles	Ecole
S 29	Concert /Concours de pétanque	Les amis de l'école de musique	Four à Chaux
D 30	Journée des sponsors	PAC	Four à Chaux
JUILLET			
S 06	Inter société/ Inter classes	Amicale Boules Crêchoise	Boulodrome
L 08 au V 12	Stage Foot	JSC	Stade
D 14	Fête Nationale		
L 15 au V 19	Stage Foot	JSC	Stade
S 27	Challenge Maurice Desroches	PAC	Four à Chaux
Me 31	Don de sang	Donneurs de sang	Varènnes-les-Mâcon
AOÛT			
Me 14	Feux d'artifice	Mairie	Port d'Arciat
S 31	Forum des Associations	Mairie	Joug-Dieu
SEPTEMBRE			
V 06	Assemblée Générale	Amitiés Loisirs	Four à Chaux
Me 04	Inscriptions activités	Foyer Rural	Foyer Rural
D 08	But d'Honneur	PAC	Four à Chaux
D 15	Concours de boules	Amicale Boules Crêchoise	Boulodrome
S 07	Tournoi foot	JSC	Stade
S 21	Vente à emporter	Amitiés Loisirs	Arlois Fontaine
D 22	Randonnée pédestre	Foyer Rural	
S 28	Concours de boules	Amicale Boules Crêchoise	Boulodrome
OCTOBRE			
M 01	Assemblée Générale	Sou des Écoles	Arlois Fontaine
Me 02	Don du Sang	Don du Sang	Salle Omnisports
V 04	Vente à emporter	Employés Communaux	Joug-Dieu
V 11	Assemblée Générale	Amicale Boule Crêchoise	Boulodrome
V 11	Assemblée Générale	Harmonie	Local Harmonie
S 12	Soirée musicale en soutien d'Octobre Rose	Foyer Rural	Foyer Rural
L 14	Calendrier des Associations	Mairie	Mairie
S 19 et D 20	Stage National Ju-Jitsu	Ecole de self-défense	Salle Omnisports
S 26	Salon Halloween	Commission Culturelle Mairie	Joug-Dieu
J 31	Halloween	Foyer Rural Amitié Loisirs	Foyer Rural
D 27	Vente à emporter (Choucroute)	Sou des Ecoles	
L 28 au V 31	Stage de FOOT	ADMR	Local ADMR
		JSC	Stade
NOVEMBRE			
V 08	Assemblée Générale	PAC	Arlois Fontaine
D 03	Vente à emporter	Harmonie	Four à Chaux
S 09	Vente à emporter	Inter-Classes en 0	Joug Dieu
L 11	Bourse aux jouets	Inter-Classes en 0	Joug-Dieu
L 11	Armistice		Mairie
V 15 S 16 D 17	Théâtre adultes	Foyer Rural	Foyer Rural
M 19	Cinéma	Amitié Loisirs	Joug Dieu
S 16	Banquet de la Ste Cécile	Harmonie	
S 27	Choucroute (vente à emporter)	ADMR	Local ADMR
DÉCEMBRE			
D 01	Vente à emporter	Sou des Écoles	Foyer Rural
D 01	Concert	Harmonie	Joug Dieu
Me 04	Don de sang	Donneurs de sang	Romanèche-Thorins
V 06	Assemblée générale	Foyer Rural	Foyer Rural
V 06	Vente de sapins sur commande	Sou des Ecoles	Ecole
D 08	Huîtres	Classe en 5	Joug Dieu
V 13	Concert des élèves	Bal des Temps	Foyer Rural
S 14	Repas dansant	Bal des Temps	Foyer Rural
S 14 et D 15	Marché de Noël	Crêches Animations	Joug-Dieu
Me 18	Vente huîtres et produits de la mer	JSC	Four à Chaux
S 20	FUTSAL U 11 U13	JSC	Salle des Sports
JANVIER 2025			
L 06	Vœux du Maire	Municipalité	Joug-Dieu
D 12	Repas des Aînés de la commune	Municipalité & Amitiés Loisirs	Joug-Dieu



Cité fleurie



La cité fleurie chante avec les petits CP - CE1 de l'école de Crêches.



Les musiciens de l'Harmonie ne ratent pas leur rendez-vous annuel avec la Cité Fleurie.



Quel régal d'écouter les accordéonistes du bal des temps.



Jeux de devinettes sur des mélodies jouées à la clarinette par Alain Houdinet.



Nous sommes même prêts à monter dans un camion pour écouter de la musique Baroque.





Fête des voisins sur le thème de l'Auvergne.



Toujours bien accueillis, nous retournons au 1901 avec plaisir.



Nous fêtons les 20 ans de notre « cadet » Maurice ... à la Cité Fleurie.



Rencontre sportive avec d'autres résidences autonomes et des Crêchois - Merci Siel Bleu.



La cité aux couleurs d'Halloween prête à accueillir les Petits « monstres ». Même pas peur ! Merci les enfants.



Fête nationale du 14 juillet



Public Crêchois



Les pompiers



Lecture des discours par M.BERTHET et M.BRIDAY



Dépôt de gerbe





Cérémonie du 11 Novembre

En ce jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la paix, le 11 novembre est une journée d'hommage à tous les militaires morts pour la France.

La municipalité remercie l'harmonie, les pompiers, le policier municipal ainsi que le CCJ et les Crêchois présents.



Le conseil communal des jeunes avec les conseillers municipaux



Mr BRIDAY lecture pour la FNACA



L'harmonie

École

OPÉRATION ÉCOCITOYENNE « NETTOYONS LA NATURE ».

Le vendredi 22 septembre, les 3 classes de CM1-CM2 de l'école Jules Pinsard de Crêches-sur-Saône ont effectué une sortie « hors des murs » afin de récolter les déchets laissés à même le sol.

Les 75 élèves ont arpenté avec entrain 3 circuits différents préalablement établis. Leur récolte s'élève à 35kg (mégots, papiers, emballages, canettes, bouteilles, etc...).

Une fois réunis, ils sont allés au bout de leur démarche écoresponsable en déposant ces détritres dans les bornes de

tri sélectif (appelées bornes d'apport volontaire). Tous étaient très motivés pour cette action et se sont posés beaucoup de questions concernant tous ces déchets hors des poubelles. Mme Beauvilain-Doyen, Mme Dupic et Mme Violleau félicitent leurs élèves et remercient les parents volontaires présents à leur côté durant cette matinée.

*Un merci également à l'enseigne Leclerc qui fournit gants, chasubles et sacs poubelles.





France services

Les Crêchois ainsi que les communes environnantes, ayant besoin d'aide dans leurs démarches numériques du quotidien, peuvent se rendre à l'espace France services, situé dans le Centre Social Bulle de Vie à la Chapelle de Guinchay.

Ils seront accueillis par Séverine BONIN, du lundi au vendredi, dans un lieu confidentiel et convivial, pour les accompagner, par exemple, à la constitution de leur dossier retraite, la déclaration de revenus en ligne, le renouvellement de permis, carte d'identité, carte grise mais également la création d'une adresse mail et d'identifiants « France connect » permettant d'accéder aux différents services publics.

Van 71

CLAP DE FIN POUR LES ATELIERS VAN71 À CRÊCHES-SUR-SAÛNE

« Votre Accompagnement au Numérique », a été mis en place sur 6 semaines, avec au programme des ateliers sur les bases du numérique comme l'utilisation de tablette, les mails et les démarches administratives ou encore la sécurité pour éviter les arnaques. Le dispositif aura pu rencontrer son public avec une quinzaine d'élèves !

Aux commandes de cet événement, Sébastien CANOT, animateur numérique et culturel au Département de Saône-et-Loire qui a proposé ces animations, confirme la satisfaction tant sur le plan de l'organisation avec l'équipe de la Mairie (accueil, communication) que sur l'engagement des participants toujours plus nombreux chaque semaine.

Nos Crêchois ont été ravis de cette initiative et ne demandent qu'à réitérer cette formation, trop courte à leur goût. Nos « Séniors » ne sont pas nés avec un portable à la main et sont désireux de se former au numérique.

Merci au Département de soutenir ce projet et à l'équipe municipale d'avoir accueilli Sébastien CANOT et les Crêchois dans nos locaux.



Mâconnais Beaujolais Agglomération

RÉSEAU VIF : DIRE STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles. Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération coordonne le réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF), dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ce dispositif fédère près d'une centaine d'acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, forces de l'ordre, associations, bailleurs...), qui par leurs interventions à des niveaux divers, viennent en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

Le réseau VIF intervient pour :

- Repérer des situations préoccupantes,
- Accompagner et orienter les victimes en fonction de leurs besoins,
- Mettre à l'abri les victimes en cas de danger immédiat.

Vous êtes victime de violence au sein de votre foyer ? En contactant le 3919, bénéficiez d'une écoute confidentielle et de conseils adaptés à votre situation.



CYCLE DE L'EAU : RIEN NE DISPARAIT DANS VOS TOILETTES !

Régulièrement, Mâconnais-Beaujolais Agglomération intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles. Les canalisations et les pompes de relevage sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique, demandant des

interventions coûteuses et perturbant le fonctionnement des stations d'épuration. Rappelons que, même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Pour éviter tout désagrément, elle doit donc être jetée dans la poubelle.



VALORISER SES BIODECHETS, C'EST FACILE !

Les déchets organiques représentent encore un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Il s'agit de sortir ces déchets putrescibles, composés en majorité d'eau, de la poubelle, afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Comme pour les emballages et les papiers (déposés dans les contenants verts et jaunes), les biodéchets, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...), devront donc être séparés des ordures ménagères résiduelles (OMR) pour permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre.

Si, comme pour tous les autres types de déchets, la priorité reste de limiter leur production, par exemple en luttant contre le gaspillage alimentaire, il est également primordial de s'assurer de leur gestion séparée, afin qu'ils puissent être mieux valorisés. Pour trier ces biodéchets à la source, Mâconnais Beaujolais Agglomération a opté pour une massification de la gestion de proximité par le biais du compostage, qu'il soit individuel, collectif ou en établissement.

Voici 5 bonnes raisons de commencer sans plus attendre à offrir une meilleure fin de vie à vos épluchures et autres restes alimentaires !

- Une diminution importante du volume de vos poubelles contribuant notamment :
 - ◇ à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à la collecte, au transport et au traitement des déchets ;
 - ◇ à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ;
- La production locale d'amendements organiques pour la culture des sols ;
- La création et la pérennisation d'une dynamique locale vertueuse, créatrice d'emplois et vecteur de lien social.



**Les emballages
et les papiers se trient**

**C'EST SIMPLE,
TOUS DANS
LE BAC JAUNE !**




Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

LE BON RÉFLEXE : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Depuis le 1^{er} janvier 2023, trier ses emballages et ses papiers est simple : petits ou grands, toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes ! Et le verre toujours dans les colonnes vertes ! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer une adhésion des usagers à ce nouveau geste de tri et un faible taux d'erreurs de tri (les consignes sont bien comprises).

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants(es) de son territoire pour la qualité de leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts. Ensemble, continuons le défi ! Vous triez, nous adaptons les collectes !



Newsletter gendarmerie

GENDARMERIE DE LA CHAPELLE DE GUINCHAY

Tél : 03 85 23 94 54 ou 17

Horaires d'ouverture et d'accueil

- | | |
|---|---|
| • Lundi :
08h – 12h
14h - 18h | • Vendredi :
08h – 12h
14h - 18h |
| • Mardi :
08h – 12h
14h - 18h | • Samedi :
08h – 12h
14h - 18h |
| • Mercredi :
08h – 12h
14h - 18h | • Dimanche et jours fériés :
09h – 12h
15h - 18h |
| • Judi :
08h – 12h
14h - 18h | |



Décollage collecte

Cette année deux collectes de déchets seront reportées :

- La collecte du **jeudi 9 mai** sera reportée au vendredi **10 mai** ;
- La collecte du **jeudi 15 août** sera reportée au vendredi **16 août**.

198 Composteurs distribués dans le secteur Sud

18 dossiers de commande de bac à ordures sur la commune

Achats composteurs

Vous pouvez réserver dès maintenant un composteur bois de 400l au prix de 15€ sur le site de la MBA. Scannez le QR Code pour être redirigé vers le lien !



Il sera à retirer le 20 ou le 30 mars 2024 à Romanèche-Thorins (72 route de la Mairie).



Mâconnais Sud Bourgogne

ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENTS...

COMMENT VA SE DESSINER LE TERRITOIRE DU MÂCONNAIS SUD BOURGOGNE À L'HORIZON 2040

Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Ce SCoT pourrait commencer à produire ses effets à partir de 2025. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Il vise à renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements. Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité.

En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

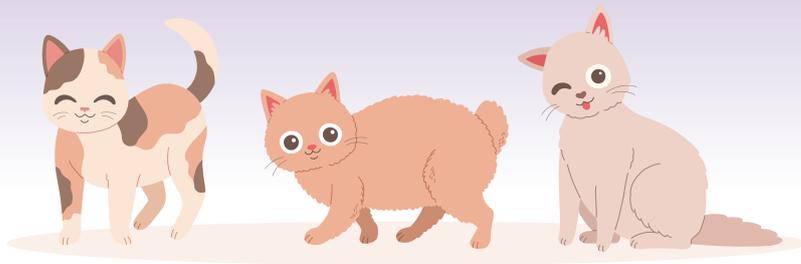
Il fixe un objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune.

Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de diminuer la consommation foncière de 45% en 2021-2031, par rapport à 2011-2021 et de 55% pour 2031-2041.

Des espaces naturels sont à protéger, notamment parce qu'ils permettent des déplacements pour la faune et la flore. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages. Enfin chaque commune pourra identifier des itinéraires cyclables et piétons.



Chats errants



Depuis quelques années, notre commune comme bon nombre d'autres, fait face à une recrudescence de chats errants. Un texte de loi du 30 novembre 2021 publié au Journal Officiel le 1^{er} décembre de la même année transforme la possibilité pour un Maire de faire procéder à la capture des chats non identifiés afin de les faire stériliser et pucer en obligation.

Malheureusement, cela a un coût pour notre commune. Vous trouverez un tableau faisant ressortir les dépenses réalisées par la Mairie en 2022 et 2023.

Comme vous pouvez le voir, celles-ci ont explosées du fait de l'augmentation de la population féline sur notre commune. Nous faisons appel à votre responsabilité en faisant stériliser vos chats domestiques afin de nous aider à résoudre ce problème. Bonne année à tous.

DÉPENSES	2022	2023
Vétérinaire	7 000 €	4 000 €
Nourriture	22 500 €	49 900 €
TOTAL	29 500 €	53 900 €

Opposition

NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU MAIRE, NOUVELLE ORGANISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE !

La démission du Maire Roger THEVENOT a provoqué un véritable choc au sein du conseil municipal et de la population. Cette décision a été prise dans le contexte de conflits internes à la majorité. Car, soyons raisonnables, ce ne sont pas quatre conseillers, de l'opposition de surcroît, qui à eux seuls peuvent provoquer une telle situation.

Cependant, nous réaffirmons notre détermination à mener notre travail de conseillers en participant activement aux travaux des commissions et du conseil. Nous nous sommes engagés dans cette voie dès l'instant où vous nous avez élus en 2020.

Annick Guyon est devenue adjointe aux finances. Alain Houdinet s'est vu confier la responsabilité de la base de loisirs.

En associant un membre de notre groupe à l'une des fonctions les plus importantes de ce conseil, Christian Jolivet a voulu sans doute nous envoyer un signal fort, et même si nous nous en félicitons, cela ne diminue en rien notre vigilance quant aux dysfonctionnements que nous avons pu constater et dont nous vous avons régulièrement rendu compte. Il est en effet regrettable que la commune et certains élus ne veulent pas s'inscrire dans une déontologie qui a pourtant été adoptée à l'unanimité et que la transparence promise soit toujours absente.

Nous continuons, chacun dans nos champs d'expertise différents, à travailler collectivement avec les valeurs qui sont les nôtres, transparence et équité. Nous voulons participer activement à une gestion de la commune respectueuse des lois et réglementations et nous serons attentifs à ce que les choix du conseil reposent sur une vraie réflexion relative aux enjeux de la commune et de ses habitants.

Pour finir, nous saluons le travail mené par Guy Longepierre, conseiller délégué au CCAS, qui nous a quitté prématurément.

Bonne année 2024.

Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON,
Marie-Bénédicte LEBEGUE.



Démarches administratives

guide pratique

Copie d'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance

- **Où s'adresser** : Mairie du lieu de naissance ou par internet www.servicepublic.fr
- **Pièce à fournir** : Courrier avec indication de la filiation et date de naissance.
- **Le (+)** : Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse.
- **Coût** : Gratuit

Copie d'acte de mariage ou extrait de mariage

- **Où s'adresser** : Mairie du lieu de mariage ou par internet : www.servicepublic.fr
- **Pièce à fournir** : Courrier avec indication de la date du mariage et identité des époux.
- **Le (+)** : Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse.
- **Coût** : Gratuit

Copie d'acte de naissance pour les personnes de nationalité française nées à l'étranger

- **Où s'adresser** : Service Central d'Etat Civil - 11 rue de la Maison Blanche- 44940 NANTES
ou par internet : www.servicepublic.fr
- **Pièce à fournir** : Courrier avec date et lieu de naissance et indication de la filiation.
- **Le (+)** : Joindre une enveloppe timbrée avec nom et adresse.
- **Coût** : Gratuit

Duplicata de livret de famille

- **Où s'adresser** : Mairie du lieu de domicile.
- **Pièce à fournir** : Copie d'une pièce d'identité du demandeur et justificatif de domicile.
- **Le (+)** : Formulaire à compléter en Mairie.
- **Coût** : Gratuit

Carte Nationale d'Identité (CNI)

- **Où s'adresser** : Mairie de Crêches-sur-Saône où toute autre mairie équipée d'un dispositif.
Pré-demande à effectuer sur www.ants.gouv.fr (sur rendez-vous)
- **Pièce à fournir** : Une photo récente de moins de 6 mois, un justificatif de domicile de moins d'un an et l'ancienne carte d'identité (si renouvellement). Si 1^{ère} demande ou CNI périmée depuis plus de 5 ans : copie d'acte de naissance si la commune n'est pas raccordée à COMEDC
- **Le (+)** : Présence obligatoire du demandeur pour prise d'empreinte et signature. Présence de l'enfant mineur obligatoire au dépôt du dossier.
- **Coût** : Gratuit

Passeport biométrique

- **Où s'adresser** : Mairie de Crêches-sur-Saône où toute autre mairie équipée d'un dispositif.
Pré-demande à effectuer sur www.ants.gouv.fr (sur rendez-vous)
- **Pièce à fournir** : Une photo récente de moins de 6 mois, un justificatif de domicile de moins d'un an et l'ancien passeport (si renouvellement). CNI si 1^{ère} demande ou passeport périmé depuis plus de 5 ans ou copie d'acte de naissance si la commune n'est pas raccordée à COMEDEC.
- **Le (+)** : Présence obligatoire du demandeur pour prise d'empreinte et signature.
Présence de l'enfant mineur obligatoire au dépôt du dossier.
- **Coût** : Personne majeure : 86€ - Personne mineure de moins de 15 ans : 17€
Personne mineure : entre 15 et 17 ans : 42€ (prix à titre indicatif).

Extrait de casier judiciaire

- **Où s'adresser** : Casier judiciaire central, 107 rue de Landreau, 44079 NANTES CEDEX
Par internet : www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr
- **Pièce à fournir** : Copie d'une pièce d'identité.
- **Le (+)** : Joindre une enveloppe timbrée avec nom, prénom, date, lieu de naissance.
- **Coût** : Gratuit

Légalisation de signature

- **Où s'adresser** : Mairie du lieu de domicile.
- **Pièce à fournir** : Pièce d'identité.
- **Le (+)** : Présence obligatoire pour signature devant l'officier d'Etat Civil.
- **Coût** : Gratuit

Recensement militaire (à 16 ans)

- **Où s'adresser** : Mairie du lieu de domicile.
- **Pièce à fournir** : Livret de famille, pièce d'identité, justificatif de domicile.
- **Le (+)** : Recensement obligatoire dans les 3 mois à compter du jour des 16 ans.
- **Coût** : Gratuit

Inscription sur les listes électorales

- **Où s'adresser** : Mairie du lieu de domicile ou par internet : www.servicepublic.fr
- **Pièce à fournir** : Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) et pièce d'identité en cours de validité.
- **Coût** : Gratuit

Implantations



Centre Commercial - Les Bouchardes



Centre GLASTINT



115 D906,
71680 Crêches-sur-Saône

Ixina



314 Rue de Bourgogne,
71680 Crêches-sur-Saône

Comme J'aime



314 Rue de Bourgogne,
71680 Crêches-sur-Saône



MBA Notaires



Changement de propriétaire

Carlance



Changement de propriétaire



décès

2023

MUSY Mireille, née DANNANCIER,
décédée le 27 juin

FONTAINE Henri, Jean,
décédé le 2 juillet

DUMOUX Edmond, Antonin,
décédé le 7 juillet

MORIOT Henri, René,
décédé le 11 juillet

BONY Aline, née GUIGUE,
décédée le 31 août

BONICEL Denise, Angèle, née VINCENT,
décédée le 8 septembre

BERTHIER Marcelle née CHALOYARD,
décédée le 9 septembre

GAUTHIER Madeleine, née BARBAN,
décédé le 13 septembre

CHEMIN Michel, Bernard, Gérard,
décédé le 27 septembre

LONGEPIERRE Guy, Marcel, Léonce,
décédé le 4 octobre

GEORGET Delphine née MIMBOÉ MBENTI,
décédée le 17 novembre

BOUCHAUX Bernard, Robert, Claude,
décédé le 29 novembre

BRUNOU Marcelle, Georgette, née DURAND,
décédée le 13 décembre



mariages

2023

CHAFFANGEON Gérard, Marcel et
LAZZARIN Françoise, le 1^{er} juillet

FERREIRA NUNES Anthony, Michel et
SUBTIL Océane, Mylène, le 12 août

SEGAIN Yves, Roger et
GUÉRIN Sylviane, le 26 août



naissances

2023

JUSTAL THIÉBAUT Émile, Claude, Maurice, né le 14 juillet

BEAURY-FORESTIER Adèle, née le 16 juillet

HAMITI Aymen, né le 20 août

GILOUX Olivia, Isabelle, née le 11 septembre

VOUTEAU Agathe, Sarah, née le 21 septembre

BONZOM Alyna, Lara, née le 17 novembre

Hommage à Guy Longepierre

Guy nous a quitté le 4 octobre à l'âge de 75 ans. C'était un homme très engagé autant au niveau associatif qu'au niveau municipal. Guy a rejoint le conseil municipal en 2014. Il s'est impliqué dans plusieurs commissions municipales (CCAS,...).

Guy était très investi à la résidence autonomie. Merci pour tout ce que tu as pu apporter aux résidents et à la commune de Crêches-sur-Saône. Que ton âme repose en paix, et que ton souvenir nous guide sur le chemin du bien commun.





Numéros utiles

Santé & Urgences



Centre anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
Pompiers CTA	
(demande secours)	18
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 071
Dépannage GDF	0 810 433 071
SUEZ (eau)	0 810 826 826



Médecins

Docteurs	
Brest, Tissier, Fremion	
Genin-Chrétien	03 85 36 59 10
Docteur Delbet	03 85 23 86 00
Dr. Armengaud-Benat	06 11 33 19 18

Pharmacies

C. Cartier	03 85 37 12 23
Delys - Roudinet	03 85 36 53 93

Laboratoire d'analyses médicales Synlab Infirmier(e)s

A. Perrin	06 59 73 78 30
S. Cognard - F. Pariset	06 80 26 41 17
N. Burtin - V. Guillotin	
E. Perraut et C. Leca	06 45 84 61 94
V. Pichet	06 59 73 78 30

Sages femmes

S. Viallon-Macquart	06 18 53 89 28
H. Ceddia	03 85 30 58 02

Dentistes

Dr L. et I. Taviot	03 85 37 12 86
--------------------	----------------

Orthophonistes

C. Chardon	03 85 37 12 38
J. De Trogoff	06 68 56 83 61



Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Ostéopathes	03 85 37 46 31
-------------	----------------

L. Pereira - F. Schwob	03 85 37 13 43
------------------------	----------------

Podologue

F. Redoutey	03 85 36 56 19
-------------	----------------

Musicothérapeute

S. Guérin	03 85 37 46 49
Bien-Être	06 81 17 54 24

Bien-Être

L. Ménégon	06 78 43 80 86
------------	----------------

Orthoptiste

A-C. Vautrin-Borrel	07 77 93 88 87
---------------------	----------------

Psychothérapeutes

A. Trolle	06 62 85 13 77
K. Gaillot	06 07 49 69 40

Psychologues - Cliniciennes

M. Bouchard	06 60 63 39 47
N. Forest-Sibellas	06 25 07 82 72

Psychologue - Neuropsychologue enfants et adolescents

L. Gaguin	06 62 78 54 93
-----------	----------------

Diététiciennes - Nutritionnistes

F. Bidaut	06 18 40 44 95
N. Vanden-Bulke Viennot	06 85 12 72 40

Masseurs - Kinésithérapeutes

V. Benoît-Granger	03 85 37 15 61
P. Milhiet	
L. Borgeot	03 85 37 13 38
F. Guyon	

Sophrologues

A. De Barros	06 08 57 26 67
M. Ravaud	06 20 31 34 70
F. Hechler	07 82 59 57 72

Sophrologue Relaxologue

S. Liverneaux	07 85 39 87 11
---------------	----------------

Thérapeutes et/ou Psychosomaticiens

A. Meli	06 32 84 30 32
E. Mingret	06 82 23 10 84

Vétérinaire

F. Miguet	03 85 23 95 95
-----------	----------------

Ambulances

Mâcon sud	03 85 35 66 50
Mâconnaises	03 85 34 34 37

Appels gratuits et anonymes

Sida info service 24h/24 – 7jrs/7	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0 800 05 13 34
Fil santé jeunes	3234
SOS radicalisation	0 800 005 696
Stop violences femmes	39 19

Les services

Mairie

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h, et de 13h à 17h
Le vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 16h30
Le 1^{er} samedi du mois : de 9h à 11h30

Tél : 03 85 36 57 90
Fax : 03 85 36 57 91

mairie@creches-sur-saone.com
www.creches-sur-saone.com



Bureau de poste

36 31

Déchetterie à Vinzelles

03 85 38 44 39

Ouverture :

lundi - mercredi - vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h15

Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h15

Assistante sociale

03 85 21 65 17

Permanence le mardi matin standard : 03 85 21 65 00

Résidence autonomie (Cité Fleurie)

Prendre RDV au préalable
au Centre Médico Social

Conciliateur de justice

M. Lagresle (sur rendez-vous)

06 34 75 08 83

ADMR (Téléphone-Fax)

03 85 36 52 07

Cure (La Chapelle de Guinchay)

03 85 36 72 03

Taxis

Penet

06 73 42 81 60

T. Hugel

06 68 15 27 67

Taxi Gilles

06 80 61 01 24

Transport de personnes

JP. Penet

06 73 42 81 60

Foyer rural

03 85 36 53 90

Résidence autonomie

« La Cité Fleurie »

03 85 36 53 72

Écoles - enfants

École de musique

03 85 36 52 83

École primaire

03 85 37 10 03

Garderie périscolaire

03 85 37 40 22

Maison Multi Accueil

03 85 37 16 65

Relais assistantes maternelles

03 85 36 55 61

Restaurant scolaire

03 85 37 11 09

Bibliothèque

03 85 37 48 52

Directeur de rédaction

Christan Jolivet

Design graphique

Agence Popandsly

83 rue André Derain 71000 Mâcon

contact@popandsly.com

Crédits photographiques

Mairie de Crêches - Freepik -

Shutterstock

Équipe de rédaction



Bureaux

Place de la Mairie
71680 Crêches-sur-Saône



*Vous organisez une manifestation,
une exposition... et vous souhaitez
qu'un article paraisse dans la
presse ? Contactez Jean Gatille,
correspondant au Journal de
Saône-et-Loire.*

Tél : 03 85 36 78 88

Portable : 06 10 69 74 50

jean.gatille@orange.fr



MEILLEURS VOËUX
ET BONNE

Année

à toutes
et à tous

CRÊCHES
& VOUS